



BIBLIOTHEQUE - LUDOTHEQUE - PESTALOZZI

1 Faubourg du Lac - 2000 Neuchâtel

PROCES-VERBAL DE LA 71^{ème} ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE-LUDOTHEQUE PESTALOZZI DU 22 mars 2017

Madame Sylvie Hofer-Carbonnier, présidente, souhaite la bienvenue à l'assemblée et ouvre la séance à 18 h 35.

Elle prend note des personnes excusées :

Mesdames Katia Banwart, Rachel Christinat, Anne Gueissaz, Christine Hasler, Béatrice Perregaux, Fabienne Wyss Kubler et Messieurs Gérard Bauen, Philippe Mauler et Thierry Châtelain.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 mars 2016

La présidente s'engage à dorénavant mettre le PV de l'Assemblée Générale sur le site internet de la bibliothèque et s'excuse de ne pas l'avoir déjà fait cette année comme cela avait été prévu. Elle donne la parole à Florence Authier, secrétaire, qui donne lecture du procès-verbal de la séance du 16 mars 2016. Celui-ci est accepté avec remerciements pour son auteur, Madame Sylvie Hofer-Carbonnier.

La présidente remercie de leur engagement le personnel de la bibliothèque et de la ludothèque, les bénévoles ainsi que les donateurs.

Elle souligne que l'année 2016 a été chargée puisque un nouveau local de 28m² est venu agrandir de 20% la surface de la bibliothèque. Cette nouvelle salle bienvenue a permis de créer un espace pour les plus âgés des jeunes lecteurs et de réaménager l'espace. Cela a impliqué beaucoup de travail en lien avec le déménagements des livres et des jeux et le réaménagement des locaux, pour lequel elle remercie toutes les bibliothécaires et ludothécaires. Elle souligne que malgré ce travail supplémentaire, le personnel de la bibliothèque-ludothèque a continué d'offrir l'ensemble des autres prestations.

Elle remercie également au nom du comité la Ville de Neuchâtel qui a mené et financé les gros travaux ainsi que les donateurs et en particulier la Loterie Romande pour le soutien financier nécessaire à l'aménagement de ce nouvel espace.

Elle accueille ensuite chaleureusement Madame Valentine Lenoble en anticipant ainsi un peu le point 4 de l'ordre du jour. Elle souligne que Madame Lenoble rejoint formellement le comité lors de cette assemblée générale mais qu'elle a déjà commencé à fonctionner comme comptable depuis peu. Elle rappelle que suite à une collaboration de quelques mois en 2016 avec Monsieur Léo Kienholz au poste de trésorier, le comptable a quitté ses fonctions en lien avec des priorités personnelles qui s'étaient modifiées. Florence Authier a repris transitoirement les comptes - et est chaleureusement remerciée pour son travail et sa disponibilité -, en attente de trouver la perle rare en la personne de Madame Lenoble. Madame Hofer-Carbonnier lui cède la parole.

2. Rapport de la trésorière

Madame Lenoble se présente en quelques mots : âgée de 40 ans, elle est économiste de formation et travaille à l'Etat de Neuchâtel. Elle est également monitrice de plongée, collectionneuse de têtes de mort et fan de Gaston Lagaffe.

Elle nous lit ensuite son rapport de trésorière :

« Je ne suis entrée réellement en fonction qu'en janvier 2017 et à ce jour, je n'ai passé aucune écriture. Ma seule contribution a consisté à relire le bouclage 2016 et à donner mon avis sur une comptabilité impeccable et pratiquement déjà bouclée.

Les comptes de la Bibliothèque Pestalozzi sont sains. Les produits couvrent sans problème les charges courantes. Les charges sont régulières au fil des années et les budgets tenus.

Quelques points peuvent être relevés :

- dans les frais informatiques, les charges extraordinaires en 2016 sont dues au changement de serveur. Ce montant n'était évidemment pas prévisible au budget. La dissolution partielle de la réserve (7000.-) a permis de compenser partiellement le surplus de charge.

- dans le compte « Mobilier, aménagement », il y a également des charges extraordinaires en 2016, dues à l'aménagement du nouvel espace. La dissolution partielle de la réserve (3000.-) a également permis de compenser partiellement ces investissements.

- au niveau des subventions, la perte de la subvention cantonale a été partiellement compensée par une subvention supplémentaire de la ville de Neuchâtel (4000.-). Subvention communale qui se renouvellera en 2017.

En ce qui concerne la location DVD, suite à la lecture des PV des AG précédentes, il me semble n'avoir rien de nouveau à dire, si ce n'est que les baisses de recettes sont inéluctables. Cette baisse n'affecte toutefois pas fondamentalement les comptes de la bibliothèque.

Il s'agit ici de remercier spécialement Florence Authier, qui a repris la comptabilité au pied levé courant 2016 et a assuré la transition avec rigueur et efficacité.

Merci également à MM. De Salis et Mauler, qui ont pris le temps de vérifier les comptes de l'exercice 2016.

Merci évidemment à la Ville de Neuchâtel pour ses subventions.

Je me réjouis d'ores et déjà de travailler avec le comité, mais également avec les bibliothécaires et les ludothécaires »

Madame Hofer-Carbonnier la remercie chaleureusement pour son travail.

3. Rapport des vérificateurs des comptes

La présidente passe la parole à Monsieur Sker de Salis qui lit au nom de Philippe Mauler et de lui-même son rapport. Il remercie Florence Authier et Valentine Lenoble pour leur travail.

Les comptes sont acceptés sans opposition et il est donné décharge à la trésorière et au comité.

La présidente remercie les vérificateurs de compte pour leur précieux travail, leurs conseils avisés et leur fidélité.

4. Composition du comité

Madame Hofer-Carbonnier accueille formellement Valentine Lenoble et la remercie de rejoindre le comité en tant que trésorière.

Elle annonce ensuite avec regret que Caroline Mandy a choisi de quitter le comité en lien avec l'évolution de sa vie professionnelle. Elle la remercie pour son engagement, son enthousiasme et son regard neuf au comité pendant plus de 4 ans.

Caroline remercie le comité, les bibliothécaires et les ludothécaires de tout ce qu'elle a vécu et appris sur la vie neuchâteloise au fil de ces années.

5. Divers

Madame Hofer-Carbonnier prend la parole et parle de l'année 1981 comme l'année de l'élection de François Mitterrand et du mariage du Prince Charles et de Lady Di. Elle souligne qu'à la bibliothèque-ludothèque Pestalozzi, 1981 est l'année où Jacqueline Simond est venue offrir ses services et que depuis cette année-là, elle s'est engagée sans faille durant 36 ans jusqu'à aujourd'hui.

La présidente souligne avec admiration cette fidélité et cette longévité.

Elle rappelle que Jacqueline Simond avait toujours dit qu'elle quitterait ses activités une fois qu'il y aurait de nouveaux locaux. La présidente dit qu'elle aurait bien voulu pouvoir accéder à ce vœu mais que ce nouveau local a été une amorce de changement et qu'elle espère que cette évolution pourra se poursuivre.

La présidente clôt la partie statutaire de l'assemblée générale à 19h05

Elle accueille ensuite Madame Brigitte Glutz-Ruedin qui nous a emmenés du Landeron à l'Empire Ottoman au fil de son récit de l'incroyable parcours de vie de sa grande tante, religieuse.